

# Appel au rassemblement *L'Autre 8 mai 1945* *en Algérie*

**1945 – 2015 : 70<sup>ème</sup> anniversaire**  
**A la mémoire des victimes des massacres**  
**du 8 Mai 1945 en Algérie**

**MARSEILLE Place Léon Blum (Haut Canebière) / Vendredi 8 Mai 2015 à 10 h**

Sétif, Le 8 mai 1945, des algériens défilent, à l'appel des dirigeants nationalistes, pour célébrer la chute de l'Allemagne nazie.

Des pancartes et un drapeau algérien sont déployés au milieu des drapeaux alliés : « A bas le fascisme et le colonialisme », « Vive l'Algérie libre et indépendante », « nous voulons être vos égaux ».

Un policier tire et tue froidement le scout qui porte le drapeau algérien et qu'il a refusé de baisser.

Ainsi s'enclenchent les événements et les massacres de 1945 dans le Constantinois et la Kabylie orientale : Sétif, Annaba-Bône, Melbou et Béjaïa, Guelma et Kherrata ... avec un écho dans de nombreuses villes et régions d'Algérie.

Une révolte se déclenche et une répression impitoyable aboutit à plusieurs dizaines de milliers de morts.

Une plaque commémorative a été inaugurée le 14 juin 2014 par l'Espace franco-algérien et par Mme Bernasconi, Maire de Secteur du 1/7 de Marseille, en présence de nombreux représentants de la société civile, des autorités consulaires, des élus français et algériens.

Dès le 25 juin, nous avons malheureusement constaté que la plaque commémorative a été dérobée. Cet acte a fait l'objet d'une plainte par la Mairie de Secteur auprès des autorités compétentes.

Malgré nos multiples démarches depuis 9 mois auprès de la Mairie de Secteur pour procéder au remplacement de la plaque. A ce jour, la réparation demandée n'a pas été effectuée.

L'Espace Franco-Algérien considère que le vol de la plaque, ainsi que son non-remplacement, près d'une année après, l'impunité constatée vis-à-vis des auteurs de cet acte, sont une atteinte à la dignité et à la mémoire de toutes les victimes des massacres du 8 mai 1945 en Algérie

L'Espace Franco-Algérien vient de saisir sur ces faits le premier magistrat de Marseille, M. le Sénateur Maire, M. Jean-Claude Gaudin, lui demandant de faire œuvre de son pouvoir pour que la plaque retrouve légitimement son emplacement et que toute la lumière soit faite sur cette violation d'une mémoire partagée entre la France et l'Algérie et par la communauté franco-algérienne qui œuvre depuis 10 ans à la reconnaissance de cette date historique.

**A l'occasion du prochain 8 mai 2015, l'Espace Franco-Algérien PACA-Méditerranée appelle à une forte mobilisation afin de marquer notre indignation et de nous recueillir à la mémoire des victimes, devant l'emplacement de la plaque, en haut de la Canebière, Place Léon Blum**

**Marseille, le 8 avril 2015**

**EFAPACA - Espace Franco-Algérien Paca-Méditerranée**